

E-learning ALUR : IMMO44 Analyse des factures énergétiques

DURÉE

0,09375 jours (soit 45 minutes)

PRIX

45 € par participant

Soit 54 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage

Maîtres d'oeuvre

Professionnels de l'immobilier :
agents, négociateurs,
gestionnaires, syndics, ...

Professions juridiques :

notaires, avocats, huissiers...

Professionnels du bâtiment et
de la construction : architectes,
conducteurs de travaux, chefs

de chantier, économistes de la

construction, artisans, cadres et

salariés de la construction, ...

Diagnosticteurs immobiliers

Etc.

PRÉREQUISPosséder une bonne connexion
internetNavigateurs : Firefox, Chrome,
Safari**PÉDAGOGIE**A travers différents contenus
(vidéos, ateliers pédagogiques
et interactifs, documents...)parcourez les points essentiels
et devenez acteur de votre
formation !**FORMATEURS**Experts, ingénieurs, avocats,
juristes, techniciens**ÉVALUATION ET SUIVI**Évaluations tout au long de la
formation. Des évaluations et
ateliers pédagogiques sont mis
en place à chaque thème
abordé**OBJECTIFS**

- Savoir analyser une facture d'énergie

**PROGRAMME****Présentation de la formation (6 minutes)**

Bienvenue dans votre formation

Tutoriel de navigation

Savoir analyser des factures énergétiques (45 minutes)

Vidéo - Analyse des factures énergétiques (5 minutes)

Atelier - Identifier les informations d'une facture d'énergie (10 minutes)

Atelier - Comprendre le montant d'un abonnement d'électricité (4 minutes)

Atelier - Identifier les méthodes de mesure des consommations électriques (2 minutes)

Atelier - Distinguer les différentes taxes et contributions sur l'électricité (4 minutes)

Atelier - Connaître les taux de T.V.A sur l'électricité (3 minutes)

Atelier - Comprendre la notion de « C.A.R » pour les consommations de gaz (3 minutes)

Atelier - Assimiler les profils de tarification du gaz (4 minutes)

Atelier - Connaître le nombre de zones tarifaires pour le gaz en France (2 minutes)

Atelier - Savoir adapter ses usages à la bonne puissance électrique souscrite (4 minutes)

Guide synthétique (4 minutes)



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.